

## Point sur la situation de rentrée dans les lycées du Loiret :

*(Les lycées Jean Zay, Benjamin Franklin, Pothier d'Orléans, J. Monod de St Jean de Braye et B. Palissy de Gien étaient représentés à la réunion du mercredi 7/09 organisée par le SNES. Des informations des lycées Voltaire à Orléans la Source, en Forêt de Montargis et Peguy à Orléans nous étaient aussi parvenues)*

Comme on pouvait s'y attendre les conditions se sont encore largement dégradées dans la plupart des lycées du département notamment en terme d'effectifs.

Avec l'assouplissement de la carte scolaire, la réforme des filières technologiques et la nouvelle procédure d'affectation en 1<sup>ère</sup> technologique (AFFELNET), les prévisions d'effectifs ont souvent été erronées. S'ils ont été dans la plupart des lycées sous estimés, dans d'autres c'est l'inverse, comme pour le lycée J. Monod à St Jean de Braye où 2 divisions de seconde ont été supprimées et l'établissement a du restituer des moyens au Rectorat.

Globalement, les classes de secondes sont très chargées, le plus souvent à 35 voire même parfois à 36 élèves.

La filière technologique tertiaire, au contraire, perd des effectifs et donc certaines divisions ont été supprimées notamment en 1<sup>ère</sup>, ce qui inquiète sur son devenir.

Certains chefs d'établissement n'hésitent même plus à enfreindre la réglementation compte tenu des DHG étriquées dont ils disposent. Ainsi, au lycée Jean Zay, les horaires nationaux ne sont pas respectés pour certaines classes au prétexte que celles-ci ont des effectifs faibles !

En 1<sup>ère</sup>, des regroupements pédagogiquement douteux, liés au tronc commun institué par la réforme, sont souvent constitués pour économiser des moyens. Ainsi, des 1<sup>ères</sup> ES/S ou L/S ont été créées aux lycées J. Monod et Pothier, alors qu'en histoire/géographie, les élèves de 1<sup>ère</sup> S ont une épreuve anticipée à préparer et pas les élèves des autres séries !

Les effectifs en enseignement d'exploration en seconde augmentent et ne permettent pas de mettre en œuvre la pédagogie préconisée par les textes. Les élèves n'auront dans certains lycées, comme à Benjamin Franklin, pas leur quota horaire puisqu'ils n'auront cours que sur 27 semaines à raison 1h30/semaine (1H hebdomadaire en classe entière et 1H quinzaine en groupe). La direction de cet établissement compte ainsi utiliser les plages libérées à partir du 11 mai pour mettre en place les stages de remise à niveau ou passerelles introduits par la réforme.

L'organisation de l'accompagnement personnalisé, notamment en seconde, est très différent d'un lycée à un autre ce qui pose le problème de l'égalité de l'offre aux élèves.

Toutes les incertitudes sur les prévisions d'effectifs et donc sur les structures ont entraîné des dégradations d'emploi en raison d'ajustements de dernières minutes. Ces créations ou suppressions tardives de divisions ont entraîné le recours à des BMP (Blocs de moyens provisoires) couverts par des compléments de services ou des emplois précaires. Ainsi une collègue de Physiques, victime d'une mesure de carte scolaire et réaffectée dans ce cadre à temps plein au lycée Monod, découvre ensuite qu'en raison de la suppression de 2 divisions de 2de à Monod, elle devra compléter son service pour 9H dans l'établissement où son poste vient d'être supprimé ! De plus, faute de concertation entre les deux établissements, pourtant géographiquement très proches, les emplois du

temps se chevauchent et les Proverseurs se renvoient la responsabilité de cette situation en laissant la collègue trouver seule une solution !

Grâce aux actions menées par les personnels et les parents d'élèves, le lycée B. Palissy a obtenu 20 heures « Postes » supplémentaires et a pu créer une division supplémentaire de Terminale. Cependant, cet ajustement début juillet, a créé un nombre important de complément de service. Les collègues touchés, souvent TZR, sont affectés, pour la plupart, pour le reste de leur service, hors de la commune de Gien. Par exemple, alors qu'un poste de physique/chimie a été supprimé, un BMP a été nécessaire, malgré les nombreuses HSA assurées par les collègues de la discipline, pour faire face aux besoins liés à la création en juillet de la terminale S supplémentaire. Un collègue TZR a donc été affecté au lycée avec un complément de service au collège des Bordes (24 km).

Enfin, malgré les nombreuses HSA dans certaines disciplines (record à battre : un service de 27H en Physique/Chimie à Voltaire !), il a aussi fallu recourir à des contractuels pour couvrir les besoins, notamment en allemand et en maths. Certains Blocs de moyens provisoires n'étaient toujours pas pourvus à la rentrée, ainsi que le remplacement de collègues malades : 5H d'espagnol au lycée Palissy, 4H de philo et un remplacement en espagnol à Pothier etc

Partout, le manque de moyens est criant et a donné lieu à des « bricolages » locaux qui dégradent nos conditions de travail et remettent en cause la qualité de l'enseignement dispensé à nos élèves.